

DISCOURS DU PRÉSIDENT

SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Budget Primitif 2021

Abbaye Royale de l'Epau, jeudi 28 janvier 2021

Dominique LE MÈNER,

Président du Conseil départemental

Seul le Prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Il est de coutume de dire que l'on peut formuler ses vœux jusqu'au 31 janvier, j'avoue que pour ce début d'année 2021, ces vœux sont nombreux ! Je profite donc que nous soyons aujourd'hui réunis au sein de la superbe Abbaye Royale de l'Epau – *dont les illuminations ont attiré plus de 38 000 visiteurs lors des fêtes de Noël* - pour **vous présenter, ainsi qu'à toutes les Sarthoises et les Sarthois, mes vœux les plus sincères et chaleureux pour 2021, qu'elle soit en tous points meilleure que 2020.**

En raison de ce contexte sanitaire incertain de ce début d'année, nous n'avons pas pu participer aux traditionnelles cérémonies de vœux habituellement organisées dans nos cantons. Immanquables rencontres avec nos concitoyens, les périodes de vœux sont l'occasion d'échanges riches, de partage de bilans et de perspectives, ainsi que de moments de convivialité, précieux pour la vie de nos territoires. Je vous souhaite une meilleure année et je l'espère un retour, progressif, mais attendu, de cette convivialité qui nous fait aujourd'hui tant défaut.

Je tiens devant vous également à remercier les 2300 agents de notre collectivité, qui sont mobilisés depuis le début de la crise. Ils ont fait preuve d'un sens du service public exemplaire dans l'exercice de leurs missions. **Les mots civisme, entraide et solidarité sont des valeurs que nous mettons en application au quotidien.**

En chinois mandarin « *le mot « crise » se compose de deux caractères : l'un représente le danger et l'autre l'occasion à saisir.* ». Faire face, créer, se réinventer. Nous avons su faire preuve d'initiatives, afin de relever ces défis les uns après les autres, tous ensemble. **C'est ce dont témoigne aujourd'hui le budget que nous allons examiner.**

Je suis heureux que l'esprit d'initiative guide cette assemblée dans ses nombreux choix, et j'aimerais d'ailleurs débiter cette session plénière en vous annonçant **la création d'une aide exceptionnelle du Conseil départemental pour les étudiants les plus précaires. Cette aide de 30 000€ sera versée aux jeunes par l'intermédiaire du CROUS et de l'association « collectif solidaire Le Mans Université », avec pour but d'aider ces jeunes Sarthois en difficulté.**

Vous le savez comme moi, la jeunesse est très fortement impactée par cette crise sanitaire. Privés de petits boulots, privés de contacts directs avec leurs enseignants, privés d'échanges avec leurs camarades, privés d'activités, de vie associative, sportive, culturelle... les jeunes, notamment les plus fragiles, ont besoin de toute l'aide que nous pourrons leur apporter. Le Département consacrera d'ailleurs cette année encore **plus d'1M€ au soutien direct à l'enseignement supérieur**, là où certains départements voisins ont complètement laissé de côté cette compétence qui n'est pas obligatoire...

Cette aide exceptionnelle s'inscrit dans la droite lignée de **l'aide que nous avons créé cet hiver pour soutenir les principales associations caritatives en charge du soutien alimentaire**. Inventivité, créativité, réactivité. Collectivité de proximité et des élus de terrains que nous sommes, répondons aux besoins immédiats des Sarthoises et les Sarthois.

Vous le savez, je suis un fervent défenseur des territoires et de la décentralisation. Pour de l'efficacité, de la rapidité, je suis convaincu que c'est sur nous, les élus locaux qu'il faut compter. Nous sommes aux avant-postes depuis le déclenchement de la crise sanitaire. Dès que nous avons pu le faire, nous avons fait acheminer des masques pour tous. Dès que nous avons été autorisés à le faire, nous avons aidé à réaliser les tests par l'intermédiaire du laboratoire interdépartemental **Inovalys**. Plus de 230 000 tests PCR ont été réalisés par ce laboratoire, près de 5200 quotidiens.

Concernant le nouveau défi que représente la **vaccination**, le Département est évidemment toujours présent, en collaboration directe avec le Préfet de la Sarthe et le Directeur départemental de l'Agence Régionale de Santé, pour faciliter la mise en œuvre du plan de vaccination et pour veiller à son application sur l'ensemble du département.

Force est de constater que ce plan national se heurte à l'approvisionnement en matériel, puisque les doses de vaccin disponibles sont très limitées - quelques centaines par semaine. Il serait, dès lors, pour le moins fallacieux de faire croire aux Sarthoises et aux Sarthois qu'ils pourront bénéficier d'une vaccination rapide, dans les prochains jours. Puisque d'ores et déjà, les plannings de vaccination sont complets jusqu'au mois de mars. Les dit-vaccins arrivent au compte-goutte, les professionnels de santé sont déjà très mobilisés par ailleurs. Et les standards téléphoniques sont saturés de demandes.

Ainsi que le Préfet de la Sarthe l'a rappelé, il assure la direction opérationnelle de ce plan et c'est donc à lui, en tant que représentant de l'Etat qu'il incombe d'assurer la mise en place des différents centres de vaccination, avec le concours, bien évidemment, de toutes les collectivités, dont le Département.

C'est dans cet esprit proactif et volontaire que j'ai, par ailleurs, demandé au Directeur des Services d'Incendies et de Secours de la Sarthe, de prendre sa part active,

comme il l'a déjà fait dans la gestion des masques et des transports des malades Covid, pour **aider à la constitution et au fonctionnement des centres de vaccination dans les zones en pénurie de personnels de santé, dans un souci de maintenir l'équité entre les territoires.** Ce sont d'ailleurs les médecins du SDIS qui ont vacciné les premiers résidents dans nos EHPAD.

L'Association des Départements de France, par l'intermédiaire de son président, Dominique Bussereau, vient de rappeler l'Etat à l'ordre sur cette question ô combien déterminante pour les mois à venir. En effet, « *Depuis le début de la crise – dit-il, les élus et agents territoriaux ont fait preuve d'une disponibilité totale. Garants des solidarités territoriales et sociales, les Départements ont largement prouvé leur agilité, leur réactivité et leur inventivité et ont proposé leur assistance et leurs moyens pour accélérer la vaccination sur l'ensemble du territoire national. Malgré cet engagement sans faille, les élus départementaux sont confrontés, comme tous les Français, à une campagne vaccinale erratique. Ils se trouvent face à des messages contradictoires, qui est source de cacophonie et d'inquiétude.* »

Nous sommes en droit d'attendre au plus vite une véritable clarification de la politique en matière de vaccination. Nous sommes en droit d'attendre de la transparence et de la cohérence. Nous avons besoin de précisions quant au rythme d'approvisionnement, de connaître le nombre de doses disponibles, d'arrêter le calendrier pour les différentes phases de vaccination. **Sans ces informations, toutes les actions ne serait qu'agitation.** Le Conseil départemental, ne saurait apporter toute son efficacité sans la connaissance pleine et entière de ces différents éléments déterminants. **Notre bonne volonté n'est pas à questionner, nous serons, comme nous l'avons été, à l'écoute des besoins des Sarthois.**

C'est ce même sens des responsabilités qui a guidé l'élaboration de notre budget primitif 2021. Ce budget s'inscrit dans un contexte inédit, élaboré en plein cœur d'une crise sanitaire, dont les conséquences socio-économiques vont impacter directement les politiques publiques départementales, telles que la solidarité et l'emploi. **C'est un budget qui est en rapport avec la vie quotidienne et les préoccupations journalières des Sarthoises et des Sarthois.** Il prépare l'avenir mais aussi contribue à tout ce qui permet de faire en sorte d'avoir une meilleure qualité de vie dans notre département.

Ce budget de 630,3M€, c'est un budget qui ouvre des perspectives.

Nous avons opté pour le volontarisme. Nous poursuivons notre politique d'investissement, sans augmentation de la fiscalité depuis 2015. **Plus de 111M€ sont prévus pour 2021, consacrés à la conduite des politiques ambitieuses et structurantes,** au service de l'attractivité et de la relance économique de la Sarthe, à travers un soutien, bien sûr, à l'emploi local. Un budget en forte progression, car, il est en adéquation avec la hausse prévisible des dépenses en matière d'allocation de solidarité. **Nous inscrirons donc près de 15M€ supplémentaires seront alloués au versement du Revenu de Solidarité Active.**

C'est donc budget en forte progression, plein d'ambitions, ce budget se veut également, comme les précédents, **dynamique et durable,** prenant en compte les enjeux du monde actuel.

Depuis 6 ans, la collectivité a fait de l'investissement pour la Sarthe sa priorité. En destinant 100M€ chaque année à des investissements utiles, le Département a consacré l'équivalent d'un budget annuel à la construction d'infrastructures durables et structurantes pour la Sarthe. **Investir dans l'économie locale pour soutenir l'emploi, pour attirer de nouvelles entreprises, de nouveaux habitants, c'est une dynamique vertueuse qui ne laisse personne au bord de la route.** Les travaux publics (les routes, les collèges, les bâtiments, les logements, les réseaux, le numérique) sont sollicités quotidiennement par le biais de la commande publique.

En soutenant financièrement l'investissement des communes et des Communautés de communes, par la mise à disposition du **fonds territorial de relance de 12M€**, le Département incite les territoires à s'engager dans leurs propres démarches et à **lancer rapidement des chantiers.**

Mes chers collègues, à ce jour, **295 collectivités (280 communes et 15 intercommunalités) ont pris contact avec le Département, soit 80% des 369 collectivités concernées par notre fonds de relance. 113 communes ont déjà finalisé leur convention, ou sont en passe de le faire, ce qui représente un montant d'engagement de 3,3M€, soit 27% de ce fonds total de relance.** Les premiers travaux de dynamisation et de revitalisation des centre-bourgs ont commencé dès à présent dans tout le territoire.

Mais, ces investissements seront soutenus par une **politique volontariste en matière d'emploi** et d'insertion professionnelle. **Clauses sociales, nouvelle politique d'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active** pour leur orientation sociale et professionnelle, nouveau **Plan Départemental de l'Insertion qui intègre un volet Emploi** plus important, ou encore en participant au dispositif « **Territoires d'Industrie** », car le Département s'investit pour et au service de l'emploi.

En demandant la **délégation de l'aide à l'immobilier des entreprises**, en nouant des **partenariats qualitatifs avec les chambres consulaires**, en proposant des solutions innovantes d'investissement, par le biais du nouvel **Etablissement Public Foncier Local**, nous invitons les partenaires économiques du territoire à faire preuve d'inventivité et de combativité pour préserver le tissu économique local.

Avec plus de 110 millions d'euros d'investissements, nous faisons un effort considérable dans ce domaine, ce qui va nous permettre de maintenir l'activité économique dans la Sarthe, et participer à son maintien et donc tous les emplois qui vont avec.

Pour caractériser ce budget 2021, j'ai choisi 3 qualificatifs : responsable, solidaire et inventif.

Responsable, car il a été élaboré avec le plus de finesse possible, malgré un climat **d'incertitudes multiples** et ses impacts en matière socio-économique, mais également incertitudes en matière de recettes, à la suite de la réforme de la fiscalité.

Cette **gestion responsable nous a également permis de restaurer notre épargne** au fil des ans et de la mettre aujourd'hui au service des Sarthois. Nous avons pu **réduire nos dettes**, optimiser nos capacités d'emprunt. C'est au prix de ces efforts que nous avons pu

poursuivre la politique volontariste d'investissements utiles et structurants dans notre département.

Avec le plan de soutien de 20M€ et le plan de relance de 18M€, le Département est la collectivité qui a le plus aidé financièrement le territoire l'année passée. C'est pourtant l'échelon de collectivité, le Département, c'est celui qui bénéficie **le moins d'aides en retour alors qu'il subit de plein fouet les impacts de la crise.** L'Assemblée des départements de France (ADF) a alerté : « *La crise actuelle aura des conséquences économiques et sociales plus importantes que celle de 2008* ». Pour 42 départements, la proportion de dépenses de RSA par rapport aux dépenses de fonctionnement dépassait la moyenne nationale de 19,9 % et pour quatre d'entre eux, elle excédait 25 %.

En Sarthe, on dénombre désormais près de 13 000 foyers bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, soit 27 000 personnes couvertes par le dispositif, mais on constate aussi, dans le même temps, **une forte baisse des offres d'emplois recensées par Pôle Emploi** (-32% second trimestre 2020). C'est une **augmentation du nombre de demandeurs d'emploi qui nous alerte** (+11% en un an). Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA en Sarthe a donc augmenté de près de 10%, le budget de l'allocation RSA s'en trouvant fortement impacté pour 2021. Et comme je vous l'indiquais, **ce sont plus de 15M€ supplémentaires que nous inscrivons à notre Budget.**

Lors de notre Débat d'Orientations Budgétaires, j'ai attiré votre attention sur ces **incertitudes inédites pesant sur les ressources de notre collectivité.** Plus que jamais l'équilibre de notre budget se trouve conditionné au soutien financier de l'Etat.

L'année 2021 voit la concrétisation de la réforme fiscale actée lors de la loi de finances 2020, conséquence directe de la suppression de la taxe d'habitation qui est désormais perçue en totalité par le bloc communal. En d'autres termes, il n'y a plus d'autonomie fiscale pour le Département. Ce changement prive doublement le Département, d'abord de tout levier fiscal, ensuite d'une fiscalité s'appuyant sur les stocks de propriétés bâties.

Cette réforme fiscale constitue donc un **changement de modèle économique, majeur, la TVA étant considérée comme une recette « sensible à la conjoncture économique », et donc, relativement fluctuante.**

De plus, au début octobre, le Gouvernement a présenté un plan de relance, doté de 100 milliards d'euros, ça n'a pas manqué d'éveiller notre attention. **Si les axes stratégiques sont clairement identifiés : Transition écologique – compétitivité – cohésion, sa déclinaison et la méthode retenue le sont beaucoup moins.** D'une part, les appels à projets sont à la fois portés par les Ministères de tutelle, mais d'autre part, ils peuvent prendre la forme de contrats de territoire, dont l'émergence semble étroitement liée à la dynamique locale.

Dans cet esprit, j'ai d'ailleurs remis au Préfet la semaine dernière notre proposition d'accord départemental de relance. **A nouveau, je l'ai rencontré hier pour une réunion de travail. J'ai le plaisir de vous informer que celui-ci m'a assuré d'une prochaine signature, autour du 15 février, pour notre département, sur la base d'une proportion de financements comparables au Conseil départemental de la Charente-Maritime, qui a signé**

récemment son contrat (de l'ordre de 12M€). De nombreux projets figurant dans notre Budget Primitif s'inscrivent directement dans les 3 axes du plan de relance national : l'écologie, la compétitivité et la cohésion sociale. **Au total, nous avons pu identifier un montant global de 87M€ d'investissements finançables pour notre département.** Cet accord traduirait bien sûre l'ambition commune du Département et de l'Etat d'apporter une réponse puissante aux conséquences de la crise que nous traversons, en soutenant de manière renforcée le secteur économique et l'emploi en Sarthe.

Deux points d'alertes cependant : le premier parmi ces projets concerne l'accompagnement de l'enfance et la rénovation des établissements médico-sociaux. En effet, devant la complexité des problématiques croisées des enfants accueillis à l'aide sociale à l'enfance, nous sommes face au constat d'un manque cruel de réponses pour accueillir ces jeunes qui relèvent d'ITEP, d'IME ou de Centres éducatifs renforcés ou fermés. Les listes d'attente issues de la MDPH et la mobilisation des groupes opérationnels de synthèse dans le cadre d'une réponse accompagnée pour tous, montrent un sous-dimensionnement des équipements en Sarthe. J'ai déjà interpellé la Ministre de la Solidarité et de la Santé en décembre 2019 à propos de ces problématiques où l'Etat, dont c'est pourtant la compétence, nous laisse trop souvent seuls.

De même, autre point d'alerte, on ne peut que constater que la question d'une meilleure prise en charge de nos aînés se pose et se posera de plus en plus, **car à l'horizon 2040, un tiers des Sarthois aura plus de 60 ans.** Il est urgent de prévoir la rénovation et la restructuration globale des EHPAD dans notre département, dont le montant, mes chers collègues, aujourd'hui, est évalué à 250M€ sur 10 ans.

Vous le voyez, ce budget est avant tout un budget solidaire, tenant compte des difficultés actuelles auxquelles sont confrontés les Sarthoises et les Sarthois, en particulier les plus fragiles.

Cette solidarité départementale représente aujourd'hui 242M€, auxquels s'ajoutent les dépenses en matière **d'insertion et de logement à hauteur de 95M€.**

338M€ seront alloués aux dépenses de solidarité, c'est plus de la moitié de notre budget primitif.

Si nous devons déjà tirer des leçons de cette période, la première est qu'elle a mis sur le devant de la scène **le caractère pertinent de l'échelon départemental en matière de solidarité et son rôle de chef de file de l'action sociale et médico-sociale.** Nous avons renforcé notre implantation dans les territoires et cette année encore, nous serons sur tous les fronts solidaires ! Qu'il s'agisse de la gestion directe de la crise, de l'exercice quotidien de nos compétences, du soutien matériel et financier aux associations caritatives ou encore par le biais du renforcement de nos partenariats.

Concernant l'augmentation des bénéficiaires du RSA, nous ne pouvons pas nous contenter de verser simplement une allocation ! **Et je le ré-affirme, ce qui nous anime, c'est d'avoir une action en matière d'insertion économique.** L'ensemble de nos marchés, de nos appels d'offres, intègre depuis longtemps la nécessité d'embaucher des bénéficiaires du RSA, pour que l'on puisse favoriser leur retour à l'emploi. Nous avons trouvé **les possibilités de**

cumuler pendant quatre mois un revenu du RSA, dans le secteur social et médico-social ou encore avec un emploi agricole, dans le domaine de l'environnement. Aujourd'hui, le Département, c'est une logique globale, complète, de retour à l'emploi, par un accompagnement personnalisé.

Mais les politiques d'insertion, ce sont aussi des actions nouvelles en matière de retour à l'emploi, comme le portail de géolocalisation des emplois pour les bénéficiaires du RSA. La **lutte contre le logement indigne** ou encore la **rénovation énergétique des bâtiments**, sont également des leviers à disposition de la collectivité pour apporter des réponses aux problématiques des Sarthois.

En 2021, les politiques publiques de solidarité doivent également s'adapter aux évolutions en cours sur les champs de l'autonomie, de l'inclusion et de l'enfance. Ces évolutions auront des impacts en matière de gouvernance des établissements médicaux sociaux, sur les dispositifs d'aide et sur l'animation partenariale et territoriale, telles qu'envisagées par la loi 4D, je vous en rappelle les termes « Décentralisation, Différenciation, Déconcentration et Décomplexification » - on ne pouvait pas faire plus simple - ou encore la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, qui fait l'objet d'une convention jusque fin 2021. De même, la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020- 2022, la loi Grand Age autonomie ou encore la récente réforme de la tarification des services d'aide à domicile ne manqueront pas d'interagir.

En 2021, le Département accentuera encore son soutien aux services d'aide et d'accompagnement à domicile, poursuivra son accompagnement des EHPAD ou pour la diversification des dispositifs d'hébergement des jeunes accueillis au titre de l'aide sociale à l'enfance. La mise en place d'un conventionnement entre le Département et la Caisse primaire d'assurance Maladie de la Sarthe sera également mis en œuvre pour **mieux repérer les publics fragiles afin de favoriser le soutien de la CPAM dans l'expérimentation de dispositifs médicaux innovants soutenus par le Département.**

Si la solidarité est une de nos priorités, la solidarité est une nécessité.

Cette année, les besoins en matière de solidarité sont en hausse mais pas seulement. Les publics se diversifient. Les besoins évoluent. La crise impacte de nombreux niveaux de notre société. Il est de notre responsabilité, en tant que chef de file de répondre à ces nouveaux besoins.

Ainsi, la mise en place fin 2020 de « **Sarthe Autonomie** », **dispositif unique et simplifié pour l'accueil et l'orientation des Sarthois les plus fragiles**, répond au besoin d'information, de conseil, d'orientation et d'accompagnement individuel des personnes en risque de perte d'autonomie, ainsi que celles en situation de handicap et leur entourage.

Mes chers collègues, ce budget 2021 est un budget inventif : cette année verra la concrétisation de nouvelles actions, qui combinent solidarité et réussite, ambition et esprit d'initiative. **La lutte contre la précarité menstruelle constitue l'une des nouveautés de ce budget.** Sujet longtemps tabou, la précarité menstruelle est aujourd'hui un enjeu de santé publique et de lutte contre l'exclusion scolaire. **Une expérimentation sera faite cette année**

par le Département qui mettra à disposition des collégiennes sarthoises 9000 protections hygiéniques durables et lavables (au sein des infirmeries scolaires des collèges), fabriquées à Champagné. Cette démarche s'inscrit dans un cercle vertueux, durable, préventif, local et sera l'occasion de développer un accompagnement pédagogique, en lien avec les services de la solidarité départementale et bien sûr l'éducation nationale.

Mes chers collègues, ce budget est à l'image de nos nombreux projets. Car si les moyens et le contexte sont incertains, l'envie de se tourner vers l'avenir avec confiance est là ! Comme le démontre les **nouveautés** à découvrir au gré des 600 pages de notre rapport.

L'avenir, j'en suis intimement persuadé, passera par un aménagement et un développement durable de notre territoire.

Ainsi, ce sont les **10 000 arbres plantés pour demain au bord des routes départementales, la préservation de la biodiversité, la protection du patrimoine naturel du département, le maintien du bocage, la promotion des circuits courts, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la rénovation énergétique des bâtiments...** En 2021, nombreux seront les projets innovants qui marqueront en matière d'aménagement durable. **Construction de logements à énergie positive, préservation de la ressource en eau, plan barrages, audits énergétiques...** Notre Département ne manque pas d'idées en la matière !

Inventivité encore, avec l'un de nos points forts que je tiens à souligner et qui vous sera présenté en détails au moment des commissions, avec la **création d'un fonds de 9M€ dédiés aux mobilités.** Comprenant l'aide à la création des voies vertes et des pistes cyclables, les aides à la voirie communale, les aides aux projets de territoires, notamment dans le cadre du plan vélo 2021-2026, le soutien à la création d'une Halte TER au Mans, le transport des élèves en situation de handicap. **Ce fonds répond aux besoins des territoires, désormais en charge de cette compétence, pour participer au développement des nouveaux modes de déplacement.**

Innovation encore avec une ingénierie et des savoir-faire départementaux qui seront proposés aux communes et aux Communautés de communes sarthoises, **par le biais d'un nouveau service : « SARTerritoires »**, une nouvelle entité proposant un bouquet de services et une porte d'entrée unique pour toutes les collectivités désirant bénéficier d'accompagnement dans leurs projets. SARTerritoires propose cohérence, proximité et réactivité avec nos services, mais aussi tous les satellites de la collectivité.

Une innovation qui a déjà fait ses preuves, en témoigne le déploiement avancé du réseau de fibre optique départemental, avec Sarthe numérique et le concours des Communautés de communes. **En Sarthe, 1^{er} Département ligérien en matière de déploiement, on dénombre aujourd'hui 129 communes raccordées.**

Prospective enfin, avec la nouvelle problématique des usages numériques. En effet, après avoir construit le réseau le **Département va faciliter « la transition numérique pour tous »**, à travers le **développement des tiers-lieux numériques ou encore par l'embauche de conseillers numériques.**

Autant d'atouts pour notre attractivité à valoriser avec une **politique touristique volontariste**, faisant la part belle à l'itinérance et aux spécificités locales. Au menu des nouveautés 2021, vous seront présentés en détails le label « **Sarthe musées** », le **plan vélo**, la **nouvelle signalétique routière touristique**, les **nouveaux parcours de trail** ou encore le **développement qui de l'Abbaye Royale de l'Épau**, qui continueront à faire rayonner – devrais-je dire illuminer – la Sarthe et ses belles initiatives.

Je voudrais conclure ces propos en évoquant **le secteur culturel éprouvé**, défendu avec ferveur par une présidente de commission passionnée, n'est-ce-pas ma chère Véronique.

La culture souffre énormément. Les portes des musées, des théâtres, des cinémas restent désespérément closes... **Le Conseil départemental a souhaité apporter son soutien aux compagnies en leur proposant pour la première fois l'usage d'une structure éphémère** - que vous découvrirez ce midi à l'occasion de notre déjeuner. Ce nouvel espace sera mis à disposition pendant plusieurs semaines pour tous les artistes sarthois désirant disposer d'un lieu de répétition ou de création.

Cette opération « **Plateau libre** » est destinée à tous les arts (théâtre, musique, danse, cirque). De même, nous faciliterons la communication de chacun pour préparer la reprise, qui finira bien par arriver ! Enseignements artistiques, nouveau schéma de la lecture publique, soutien à la cité du film, ou encore à la dynamique d'animations culturelles du réseau de châteaux sarthois... **En matière de culture, les projets encore une fois ne manquent pas ! Notre volonté de les accompagner non plus.**

Investissement, emploi, solidarité, jeunesse, numérique, environnement, tourisme, territoires, mobilités, ruralité. Autant de mots qui résonneront fort en 2021. Qui guideront notre ambitieuse et nécessaire action. Nos priorités pour la Sarthe. Nos envies pour aborder demain en confiance.

C'est avec confiance que nous avons tourné nos regards vers l'Île-de-France, en ce début d'année, grâce à notre campagne de communication grand format sur les quais du métro. En 2021 « Lancez-vous en Sarthe ! ».

C'est parce que nous sommes convaincus que la Sarthe est une destination d'avenir, où il fait bon vivre, travailler, investir et étudier. Découvrir et partager.

Mes chers collègues,

C'est grâce à ce **budget responsable, solidaire et inventif de 630,3M€** que nous nous donnons les moyens de faire de notre département un lieu privilégié pour ces familles, ces entrepreneurs, ces étudiants, ces retraités !

Je vous souhaite à toutes et à tous deux jours de débats enrichissants, guidés par une seule pensée, préparer ensemble l'avenir de notre beau département !

Merci de votre attention.